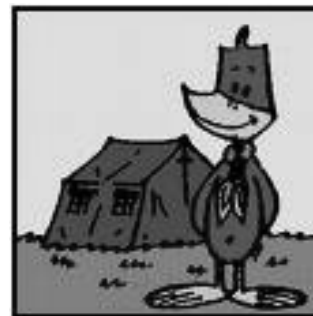


Fiche pratique

! La carte SIS est à rendre le 21 aux présidents, pour les +12 la carte d'identité est obligatoire !

Journée du 21 juillet

- 13h30** : Rdv au patro de Buzet (pour ceux qui le désirent)
et départ pour l'endroit de camp
15h00 : Nous vous attendons avant cette heure à l'endroit de camp
16h30 : Jeu des parents
18h00 : Barbecue (voir feuille)
20h00 : Au revoir des parents



Journée du 31 juillet

Vous pourrez donc venir chercher vos enfants à partir de 15h à [Bruly](#).

Adresse de l'endroit de camp :

Monsieur et Madame J-M van Oldeneel
11, Route de la Forge du Prince
Patro Saint Martin de Buzet - Nom de l'enfant
B- 5660 BRULY

Paiement :

- 110 € pour le 1^{er} enfant
- 100 € à partir du deuxième

A verser sur le compte Patro : 068-2102880-44 **au plus tard le 10 juillet** avec en communication le nom et prénom de l'enfant

Inscription :

La fiche médicale, l'autorisation parentale et la réservation pour le barbecue sont à rendre **avant le 10 juillet** :

Soit à Debroux Guillaume, Rue de Charleroi, 6 , 1400 Nivelles
Soit à Benoit Dethy, Rue de l'Eglise, 37 Bte A, 6230 Pont-à-Celles.

Remarques :

- Si vous avez quelques B.D. ou jeux de société enfouis dans vos armoires, ils seront appréciés par vos enfants au camp. Vous pouvez les apporter le 21 juillet ou les déposer avant le camp au patro lors des dernières réunions. Merci d'avance !
- Les vêtements perdus seront exposés à l'endroit de camp, le restant sera ensuite au patro.
- Des questions ? N'hésitez pas à contacter Guillaume (0472/63.94.12) ou Benoit (0475/69.70.67).

TALON DE RESERVATION POUR LE BARBECUE du 21

Rem : pour les animés inscrits au camp, le barbecue est gratuit (compris dans le prix du camp).

NOM de famille :

Adultes : x 4 €

Enfants : x 3 €

TOTAL : € (à payer le jour même)